



## Commune de CHATEAU LANDON

NEWS LETTER N°3 OCTOBRE 2019

### TRAVAUX

Les travaux en cours sont les suivants :

#### 1/ Voirie

- Trottoirs rue du Gâtinais, rue du Lavoir, chemin de la Tabarderie, route menant à Fussette, chemin du noyer (reliant la route de Souppes à la route de Chancepoix)
- Caniveaux arrêt du bus place de Verdun
- Reprise bordures place du Marché
- Ecoulement eaux pluviales à Pont Franc
- Arrêt du bus à Néronville

#### 2/ Travaux sur l'éclairage public

- Mail
- Place de la Mairie
- Rue des Bons enfants
- Mocpoix
- Palleau
- Route de Puisseaux

### TRAVAUX DE L'HOTEL DIEU

Des feux de circulation sont installés rue Jean Galland pour le temps des travaux de l'Hôtel Dieu, estimé à 21 mois.

### DIVERS

- Recrutement toujours en cours pour le poste de policier municipal ainsi que celui de responsable des services techniques.

- Sècheresse : Nous sommes passés de l'état de crise à celui d'alerte (arrosage possible de 20h à 8h)
- Réouverture aux piétons et vélos du chemin des grouettes à Bruzelles.
- Certains administrés sont sollicités pour des diagnostics concernant la taxe carbone de leur habitation, et se posent des questions quant à ces appels. Après vérification par la Mairie : pour le moment pas de texte officiel.
- Colis ou repas de Noël pour les aînés (personnes ayant 65 ans et plus en 2019)

**Inscription : du 7 au 31 octobre 2019 aux horaires d'ouverture de la mairie**

Repas : dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019 à 12h au foyer rural

Colis à retirer la semaine suivante : du 2 au 4 décembre au Trésor public de 13h à 16h30

*Aucune inscription ne sera prise par téléphone*

Le 9 novembre à 10h30 - **échanges autour d'un café** à la mairie sur le thème « environnement et fleurissement », ouverts aux habitants

Que faut-il déclarer en mairie ?

\* Vous déménagez et/ou avez besoin d'utiliser l'espace public :

Déclaration en mairie 10 jours avant la date par écrit afin qu'un arrêté municipal puisse être rédigé, signé et transmis aux différents services concernés

\* Vous souhaitez faire des travaux (changement d'un portail, une clôture, un ravalement, réfection de toiture....) :

Pour tout ce qui touche à l'aspect extérieur de votre propriété, vous devez faire une déclaration préalable.

\* Vous souhaitez agrandir votre habitation donc de la création de surface de plancher :

**Dépôt d'une déclaration préalable :**

- Si l'agrandissement est inférieur à 20 m<sup>2</sup> à condition que la surface de plancher ne dépasse pas 150 m<sup>2</sup>.

- Si l'agrandissement est inférieur à 20 m<sup>2</sup> porté 40 m<sup>2</sup> en Zone U du PLU à condition que la surface de plancher ne dépasse pas 150 m<sup>2</sup>.

**Dépôt d'un permis de construire :**

- Si l'agrandissement est supérieur à 20 m<sup>2</sup> porté à 40 m<sup>2</sup> en Zone U du PLU ou si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>, le recours à un architecte est obligatoire.

\* Vous souhaitez poser des panneaux photovoltaïques :

Le dépôt d'une déclaration préalable est obligatoire.

Conditions d'obtention de l'autorisation :

- l'installation ne doit pas être visible du domaine public
- l'installation doit être « à l'égout » ou sur la toiture complète

Possibilité de pose au sol ou sur un cabanon si l'installation n'est pas visible du domaine public

⇒ Dans tous ces cas, les **délais d'instruction** varient en fonction du type d'autorisation d'urbanisme et du lieu des travaux.

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter le service urbanisme en mairie ou au 01.60.55.50.25. ou [urba@chateau-landon.com](mailto:urba@chateau-landon.com)**

### FUSIN ou FUSAIN ?

Certains d'entre vous ont été attentifs à la lecture de notre dernière newsletter et ont remarqué notre test ! En effet, comme vous avez pu le constater, on écrit parfois Fusin ou bien Fusain.

Les deux orthographe coexistent ...

Si vous désirez plus d'informations, rendez-vous à Histoire et Archéologie au 1, rue Albert Ouvré.

Bravo à vous pour vos retours. La newsletter est aussi là pour susciter l'interactivité et vous êtes chaque mois plus nombreux à nous lire.

### MANIFESTATIONS A VENIR :

- Journée de la Rose le 5 octobre dès 10h défilé puis animations au foyer rural
- Randonnée nocturne des virades de l'espoir le 5 octobre à 19h30, rendez-vous Place Hirschhorn
- Tournoi pétanque doublette le 5 octobre à 14 h à la Tabarderie
- Course relais au collège le lundi 14 octobre dès 9h, en mémoire à Valentin Payet
- Salon du disque et toutes collections le 3 novembre au foyer rural de 9h à 18h
- Fête de la Saint Martin organisée par Paixao de Portugal le 11 novembre au foyer rural dès 15 h, défilé puis animation au foyer rural

### COLLECTE DE SANG - « Je donne mon sang, je sauve des vies »

Une collecte de sang sera organisée par l'Etablissement Français du Sang le 25 octobre de 15h à 19h30 au foyer rural. Avec la participation de l'association pour le Don de Sang Bénévole.

Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie : <http://chateau-landon.com/>

Et le site de l'office du tourisme : [tourisme.chateau-landon.com/](http://tourisme.chateau-landon.com/)

Une adresse mail à votre disposition pour poser vos questions : [communication.chateaulandon@gmail.com](mailto:communication.chateaulandon@gmail.com)

Citoyennement Vôtre !!!